



Chez Nous

à

SAINT-MESMIN



Bulletin d'Informations N° 16 Décembre 2011

(Dépôt légal N° 24342/07)



Renseignements administratifs

Maire : M. Guy BOUCHAUD
Courriel : maire.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie : Mme Christelle PROVOST
Courriel : secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Tél Mairie : 05 53 52 71 02
Fax : 05 53 52 79 77

Courriel : mairiesaintmesmin@orange.fr

Site : www.saint-mesmin.com
Gîtes : gites.saintmesmin@orange.fr



Mairie ouverte, Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

-:- :- :- :- :- :- :- :-

Les permanences

Le Maire tient ses permanences en mairie le :

Mardi : de 9 h à 12 h

Jeudi : de 9 h à 12 h

Samedi : sur rendez vous



Page 1 : **Couverture** : Renseignements administratifs
Page 2 : **Sommaire** - Enquête publique, Inauguration, décès
Page 3 : **Le Mot du Maire**
Page 4 : **Compte rendu** : Conseil Municipal du 8 novembre 2011
Page 5 : **Compte rendu** : Conseil Municipal du 8 novembre 2011(suite)
Page 6 : **Les informations** : terrain de boules – Nouvelle association – Nos produits locaux – Pêche sur l'étang des Forges
Page 7 : **Les informations** : La cigogne –Chasse aux mouflons –information ACCA -Histoire de chasse.
Page 8 : **Les informations** : 11 Novembre – Chez les LOURIER – Causse et Rivières –
Page 9 : **Les informations** : Acte de bravoure - La Troupe du Saut Ruban - Maisons fleuries – Connexion Wi-fi – Aménagement du pont de St MESMIN – Réfection des routes -
Page 10 : **Les festivités** : Loto –Soirée châtaignes –Sortie Ange Bleu – Noël des enfants – Concert à l'église
Page 11 : **Manifestations à venir, Un peu d'humour-** rappel repas des aînés
Page 12 : **Le Petit Lutin**, Un peu d'histoire, Les champignons
Page 13 : **Courrier des administrés** : Questions, réponses
Page 14 : **Informations Syndicat intercommunal des transports scolaires**
Page 15 : **Informations Gendarmerie**
Page 16 : **Calendrier 2012**

Enquête publique

Une enquête publique concernant le changement d'assiette du chemin rural des Bessades-La Pierre Plate-les bois de Lavaurie ,du chemin rural de la Rouye et l'aliénation du chemin rural du Grand Clos sera menée dans le courant de la première quinzaine de février à la Mairie de SAINT-MESMIN. La presse publiera les horaires et dates exacts et le nom du Commissaire Enquêteur.

Inauguration



A la demande du propriétaire, le 25 juin dernier, Monsieur Guy BOUCHAUD, Maire de SAINT-MESMIN et son Adjoint, Monsieur Guy HAYE, procédaient à l'inauguration du panneau fixé sur l'entrée de la propriété de Mr et Mme DRAPPIER aux Bessades, attribuant ainsi un nom en langue Occitane "Lou Bessadous" à cette maison.

Ce panneau en chêne massif, avait été réalisé par les sculpteurs sur bois de SAINT-MESMIN, Frédéric REBBOH et Hugues PENAUD. La

cérémonie a été suivie par le pot de l'amitié réunissant tous les amis qui ont félicité les artistes locaux pour leur très belle réalisation.



Dernière minute : Au moment où imprimons ce bulletin nous apprenons que notre centenaire René MAZIN, ancien combattant et déporté nous a quittés. Le vendredi 23 décembre à 15H00 nous l'avons accompagné nombreux dans notre petit cimetière où les honneurs lui ont été rendus. Dans le prochain bulletin nous aurons l'occasion de retracer sa vie et son passé.

Défibrillateur

Chers Amis, votre commune va être équipée d'un défibrillateur cardiaque.

En effet, nous sommes éloignés des centres de secours et nos manifestations attirent de plus en plus de monde, c'est pourquoi votre conseil municipal a pris la décision de se doter d'un tel appareil.

Vous êtes conviés à assister à la mise en place de cet appareil à la Mairie de SAINT-MESMIN le jeudi 5 janvier à 11 h. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue.

Le 27 septembre Jean DUPUY est décédé à l'âge de 86 ans. Né à JUILLAC le 22 juillet 1925, il vivait depuis de longues années dans le hameau de Sainte Marguerite entouré de ses enfants et petits enfants. Connu de tous pour sa gentillesse, c'est donc une foule très nombreuse qui est venue lui rendre un dernier hommage en l'accompagnant dans notre petit cimetière.

Le petit mot du Maire

Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

Nous voici à l'aube de l'année 2012, j'ai une pensée émue pour les Saint-Mesminois qui nous ont quittés et je souhaite la bienvenue à ceux qui sont nés ou arrivés en 2011, grâce à qui, nous avons à nouveau franchi la barre des 300 habitants.

*Avec tous les Conseillers je viens vous présenter
nos Meilleurs Vœux de Santé et de Bonheur pour 2012.*

J'espère que cette nouvelle année, marquée par des élections importantes, vous apportera toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'attendre et d'espérer.

Pour ma part avec l'équipe que vous avez élue je continuerai à défendre vos intérêts le mieux possible quels que soient les interlocuteurs politiques qui seront amenés à gouverner notre pays et à représenter notre département après ces élections présidentielles et législatives.

A notre niveau, même si pour la présidentielle je vais apporter ma signature de Maire à M. Nicolas DUPONT AIGNAN, ce qui compte ce sont les relations personnelles que nous devons établir avec tous les élus, la confiance que l'on peut instaurer et le dialogue constructif qui en découle.

Nous sommes jusqu'à présent écoutés et entendus au niveau du Canton, de la Communauté de Communes et du Département, le montant des subventions et des aides qui nous ont été octroyées en 2011 est satisfaisant, les opérations financées par le Conseil Général au profit de SAINT-MESMIN (installation du répartiteur NRAZO) et par l'Etat (borne WIFI publique) sont significatives et d'autres encore plus importantes sont sollicitées pour 2012.

L'année qui vient, nous devrions commencer les travaux d'aménagement et de rénovation de notre Cantou (Coût estimé de l'opération 250 000 Euros), refaire la voie communale qui relie le carrefour des 4 routes de SAVIGNAC-LEDRIER à SAINT-CYR les CHAMPAGNES (150 000 Euros) et nous doter d'un défibrillateur cardiaque (2000 Euros)

Beaucoup d'entre vous l'ont remarqué, en 2011 nous n'avons pas augmenté les taux de nos taxes et impôts communaux. (Nous nous engageons à maintenir ces taux l'année prochaine malgré la conjoncture défavorable). Comme vous pouvez vous en douter, cela est dû à une bonne gestion mais aussi à l'action quotidienne de nos 5 employés municipaux qui, par leur sens des responsabilités, ont su maîtriser et réduire les coûts de fonctionnement en étant à la fois plus productifs, soucieux de l'entretien de leurs matériels et respectueux des consignes reçues. Cela est dû aussi au sens civique de la majorité d'entre vous qui a fait un effort pour mieux entretenir les bordures des chemins ruraux et moins abîmer les voies communales.

En 2012, vous le lirez dans ce bulletin, nous renouvellerons toutes les manifestations organisées en 2011 et nous ouvrirons avec des bénévoles déjà prévenus, un point Infos de juin à septembre. Le montant de la taxe de séjour perçue en 2011 montre que nous avons de plus en plus de visiteurs qui séjournent dans notre village. Cela doit profiter à nos artisans, à nos producteurs et à nos agriculteurs et leur conférer un revenu complémentaire qui pourrait être nécessaire au maintien de leur activité. C'est dans ce but que nous agissons quotidiennement et que nous préparons en liaison avec la Communauté de Communes d'importants projets de développement touristique à SAINT-MESMIN.

Je compte sur toutes les associations du village pour continuer à faire rayonner et connaître notre commune, pour s'associer à nos activités avec toujours le même esprit de solidarité et d'amitié. Je remercie tous nos habitants ayant une autre nationalité pour leur participation, leur comportement exemplaire et leur intégration réussie dans notre commune.

A bientôt !

Sincèrement,

Guy BOUCHAUD



Nombre de Conseillers : en exercice /_11_/ présents /_10_/ votants /_10_/

L'an deux mil onze, le 08 novembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 02 novembre 2011, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Nathalie VESLARD, MM. BOUCHAUD Guy, PICHON Robert, HAYE Guy, BOSSELUT Robert, GERAUD Pascal, M. Jean Pierre DURAND .Claude ROUSSEAU,

ABSENT : ROCHE Olivier **SECRETARE :** Sandra COMBY.

Le Maire prononce les mots de bienvenue et remercie tous les membres du Conseil pour leur présence. Il sollicite l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur l'aliénation du chemin rural qui mène à la ferme de Mme SLUTTER du Grand Clos. Cette autorisation est accordée à l'unanimité.

1/ Délibération sur le changement d'assiette des chemins ruraux de Charoncle-Bas, Les Bessades-La Pierre Plate-Le Mercier, La Rouye : Le Maire annonce que les dossiers sont prêts à être mis à l'enquête publique, que tous les riverains ont accepté le nouveau tracé de ces chemins. Le Conseil décide à l'unanimité la mise à enquête publique pour le changement d'assiette de tous ces chemins

2/Délibération sur l'aliénation du chemin rural du Grand clos (SLUTTER) : Le Maire annonce que pour régler des problèmes de voisinage dus à son chien, Mme SLUTTER a décidé de clôturer sa propriété et souhaiterait installer une barrière sur le chemin rural qui mène à ses bâtiments et donc acquérir ce chemin rural. Après étude du dossier l'ensemble du Conseil décide de vendre ce chemin à Mme SLUTTER aux conditions actuelles et de mettre cette décision à enquête publique.

3/Décisions modificatives du budget : Afin de financer l'acquisition d'équipements électriques pour les chapiteaux, l'achat d'un enfonce pieu et la réhabilitation de l'ancienne cantine le Maire sollicite l'autorisation de modifier le budget 2011 par le transfert de 3287,12 Euros des articles 2184 et 2313 vers les articles 2188 et 2315. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

4 /Délibération sur la convention d'entretien des chemins PDIPR : Le Maire explique que la majorité des délégués de la COMCOM s'est prononcée pour que l'entretien courant des chemins PDIPR soit effectué par chaque commune sur son territoire. Il demande aux membres du Conseil si cette décision est conforme aux souhaits de la commune. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour la signature de cette convention.

5/Délibération sur la répartition du produit perçu à l'occasion de l'octroi de concessions au cimetière : Le Maire explique que la loi du 21 février 1996 a supprimé par erreur l'obligation de reverser aux organismes sociaux tout ou partie du produit tiré des concessions de cimetières et qu'une délibération qui déciderait d'attribuer la totalité du produit au profit du seul budget communal est tout à fait légale. Il ajoute qu'au niveau de la commune l'Association AIS et la Mairie sont beaucoup investies dans le domaine social et il souhaite par conséquent que tous les produits générés par les ventes de concessions restent au niveau communal. Le Conseil vote à l'unanimité l'attribution de la totalité du montant des ventes de concessions au profit du seul budget communal.

6/ Assurance CNP au profit des agents municipaux : Le Maire rappelle que la Mairie a souscrit une assurance annuelle auprès de la CNP afin de garantir plus de moyens aux Agents en cas de maladie ou d'accidents. Il explique que cette assurance ne peut être renouvelée annuellement qu'après décision du Conseil. Il demande donc l'avis du Conseil pour l'année prochaine. Celui-ci se prononce à l'unanimité pour la reconduction de ce contrat d'assurances.

7/Délibération sur la télétransmission des actes administratifs : Le Maire explique que la communauté de communes souhaiterait utiliser davantage les moyens modernes de transmission des documents et demande par conséquent aux communes de se prononcer sur l'abonnement à ces nouveaux moyens de télétransmission des actes administratifs. Le Conseil décide à l'unanimité la nécessité de s'adapter aux moyens modernes et accepte que la commune adhère à ce nouveau système.

8/Délibération sur le choix du prestataire du site Internet WWW.saint-mesmin.com :

Le Maire souligne que depuis 3 ans qu'il existe, notre site doit être amélioré et actualisé plus souvent. Il fait part des problèmes rencontrés avec le prestataire actuel à qui de nouvelles directives ont été données. Parallèlement à cela il a fait établir un devis par un autre prestataire. La comparaison des devis montre que pour la même prestation le prestataire actuel est le moins disant. Le Conseil accepte à l'unanimité de continuer avec ce prestataire qui s'est engagé à respecter le nouveau cahier des charges qui lui a été remis.

9/Bilan de la saison de pêche : Le Maire dresse le bilan de la saison de pêche qui fait apparaître un solde positif de près de 200 Euros. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour que cet argent soit affecté à l'achat de poissons qui seront lâchés prochainement dans les deux étangs.

10/Bilan location Cantou et gîte communal : Le Maire présente le bilan financier de la location du Cantou et du Gîte communal. Le Cantou fait apparaître un solde positif de 13650 Euros et le Gîte communal de 2585 Euros. Le Maire pense que ces résultats peuvent être encore améliorés par davantage de publicité, par la mise en place de la télévision numérique et de l'ADSL dans les deux gîtes. (Ce qui est en cours de réalisation). Il souligne l'implication importante des agents municipaux dans cette réussite et les félicite pour les résultats obtenus.

11/Désignation d'un délégué communal à la commission petite enfance de la COMCOM :

La Maire explique que la COMCOM a pris la compétence « Petite enfance » et qu'il serait bon que la commune ait un représentant dans la commission intercommunale ad hoc. Sandra COMBY est volontaire pour occuper ces fonctions. Le Conseil soutient à l'unanimité sa candidature et la remercie de bien vouloir s'investir dans cette commission qui pourrait venir en aide aux parents qui ont des difficultés pour faire garder leurs enfants.

Divers : Renforcement réseau électrique Les Monts et Chacord :

Suite aux dernières difficultés rencontrées par les habitants de ces hameaux le mois dernier, le Maire a demandé le renforcement électrique de ce secteur et la mise en place de câbles gainés. Il rappelle qu'en 2011 le renforcement des secteurs de Bousac et La Quintinie devrait être réalisé.

Entretien chemins ruraux à Bousac : Suite au passage de plus en plus difficile sur ces chemins (élagage par les riverains non assuré, empierrement insuffisant) le Maire va effectuer un état des lieux et faire procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Entretien des chemins ruraux à Veaupeytourie: Le Maire fait part des problèmes rencontrés pour entretenir deux chemins ruraux qui mènent aux Fontanelles .

Pour l'un d'eux il précise que des arbres et des piquets ont été plantés en partie sur l'emprise du chemin qui mène à l'ancienne ferme MERILLOU , ce qui ne facilite pas l'entretien du chemin avec les moyens municipaux. Les archives prouvent que ce chemin a été élargi en 1957 , qu'il a été financé pour un tiers par la commune, un tiers par des souscriptions particulières et un tiers par le Département (Délibération du 21 août 1955) .Maître GRANGE principal riverain de l'époque avait cédé gratuitement une bande de terrain de 2 mètres de part et d'autre du chemin ancien existant cadastré alors à 3 mètres . Cela ne semble pas avoir été notarié.

Le Maire ajoute que M. FRENKEN ,le nouveau propriétaire de la ferme MERILLOU , dans une lettre adressée à la Mairie , déclare qu'à l'exception d'un cerisier, il ne voit pas d'objection à ce que les arbres et les piquets restent en place et il s'engage à effectuer lui-même les travaux d'entretien non réalisés par la commune.

Les membres les plus anciens du Conseil (plusieurs mandats) soulignent que le cas posé par ce chemin n'est pas unique car la majorité des chemins ruraux ont été élargis avant les années 1960 pour préparer l'arrivée des moyens mécaniques et qu'à l'époque le Maire ,son conseil municipal et les riverains concernés ne faisaient pas enregistrer ces opérations chez le notaire. Le nombre de cas recensés sur la commune étant important le Conseil estime à l'unanimité que la municipalité ne doit pas s'engager aujourd'hui à participer au financement de la réalisation d'actes notariés avec chaque riverain pour des opérations qui se sont déroulées il y a plus de 50 ans. Enfin le Conseil prend note de la déclaration de M. FRENKEN et accepte à l'unanimité sa proposition.

Pour l'autre chemin qui dessert uniquement des parcelles de taillis privées , le Maire précise qu'il ne s'agit que d'un problème d'élagage qui devrait être effectué par les riverains.

Piste de boules :Le Maire déclare que la piste de boules a été aménagée sur le terrain à côté du Gîte communal

Borne WIFI : Le Maire annonce qu'il a obtenu la subvention pour l'installation de la borne Wifi et que celle-ci sera installée avant le fin de l'année.

Défibrillateur : Claude ROUSSEAU remarque que de plus en plus d'activités sont organisées à SAINT-MESMIN, que le village est loin de tout centre médical et qu'il serait peut être opportun de se doter d'un défibrillateur. Le Conseil trouve cette remarque fondée et demande au Maire d'étudier la possibilité de se doter d'un tel appareil.

11 novembre : Le pot qui était prévu à la salle d'accueil sera offert par Hélène et Ron LOURIER dans leur restaurant à CHERVEIX-CUBAS.

19 novembre : La soirée châtaignes sera animée par Nathalie LEGAY, la troupe du Saut Ruban, le cidre fabriqué par R. PICHON et Gilbert VALADE sera dégusté avec les gâteaux préparés par les familles. L'entrée est gratuite, le cidre , les gâteaux et les châtaignes aussi , une loterie sera organisée en fin de soirée. Les amis des communes voisines sont cordialement invités.

Achat des cadeaux de fin d'année. Sandra COMBY est chargée d'acheter les cadeaux et les chocolats pour tous les Saint-Mesminois âgés de moins de 11 ans. Yvette DEVAUD est chargée de confectionner les colis cadeaux que la municipalité offrira à tous les Saint-Mesminois âgés de plus de 75 ans qui n'auront pas pu participer au repas des Aînés.

Les Informations

Création d'un terrain de boules



Un terrain de boules a été créé sur le terrain du gîte communal. Il pourra servir aussi bien aux visiteurs de nos gîtes que pour les habitants de notre commune.

Son accès est libre et se fait par la rue principale face à la mairie.

L'éclairage va être installé et des bancs seront bientôt mis en place pour faire de ce lieu ombragé, un coin de détente pour tous.

Nouvelle association

Une nouvelle association sur SAINT-MESMIN va voir le jour. Les porteurs de projets, Benjamin NYS et Audrey DANGU, habitant depuis peu à Veau le Coteau vont créer un lieu d'accueil et d'animation autour des thématiques naturelles et culturelles à destination de tous les publics, en particulier scolaire et en situation de handicap. Avec possibilité d'animation et de projets in situ et/ou itinérantes. Le nom de cette association « LA FEE DES CHAMPS » **F**erme d'**E**ducation à l'**E**nvironnement pour le **D**éveloppement **S**ocial, la **C**ulture, le **H**andicap par l'**A**nimation et les **M**ulti-**P**rojets **S**olidaires



Des nouvelles de nos produits locaux !

Le pur sang arabe Caïd des Ages, né et élevé à la Ferme des Ages par JC BOURGUIN et Monique BOUCHAUD, monté par Sahra CHAKIL, cavalière Française n° 3 mondiale en course pour 160 kms à la « **Président Cup aux Emirats Arabes Unis** ».

La race arabe est l'une des plus anciennes races au monde. Le Pur Sang arabe est un petit cheval mesurant entre 1,44 m à 1,55 m. Ses qualités reconnues sont son esthétisme, sa souplesse, sa rapidité et son courage. Résistant à l'effort, le Pur Sang Arabe est un cheval très apprécié pour les courses d'endurance et l'équitation de loisirs.

Pêche sur les Etangs des Forges

La saison de pêche est maintenant terminée et nous pouvons vous communiquer le bilan de 2011. Malgré une ouverture tardive,

(après l'ouverture officielle de la pêche) le nombre total de cartes vendues est de 64 , dont 24 pour les propriétaires de SAINT-MESMIN.

Les recettes totales de ces cartes ont représenté 2110 euros. Malgré le prix de la location et du rempoissonnement en truites effectué dans la saison ,le compte présente quelques bénéfices qui seront utilisés pour investir dans l'entretien et l'achat de tables et de bancs pour agrémenter ces étangs.

L'ONF a désigné deux chasseurs pour tirer le cormoran devenu très envahissant sur les étangs des Forges. Le cormoran se nourrit principalement de poissons, il est un terrible concurrent pour nos pêcheurs. **Les cartes de pêche pour la saison 2012 seront en vente à la Mairie en janvier 2012, la saison débutera le 1^{er} mars pour se terminer le 30 septembre.**

Quand passent les cigognes

Depuis le 15 octobre, les grues passent au dessus de SAINT-MESMIN car nous sommes sur leur couloir de migration. Mais les cigognes sont beaucoup plus rares que par le passé, pourtant le 16 au soir, l'une d'elle s'est posée dans un champ à Sainte Marguerite, sous les yeux ébahis d'un laboureur qui se trouvait à peine à quelques mètres. Elle a passé la nuit sur le toit de l'ancienne école au Poteau de Brussy et n'est repartie que le lendemain. Contrairement à de nombreux autres oiseaux migrateurs, les cigognes s'arrêtent tous les soirs, ce qui leur permet de se reposer et se nourrir.



La chasse aux mouflons



En Dordogne, le plan de chasse pour l'espèce mouflon est organisé sous deux formes de bracelets. On connaît le plan de tir consacré aux jeunes mouflons de moins de trois ans et aux femelles (MOI) par opposition au bracelet (MOMA) consacré exclusivement aux mâles adultes de plus de trois ans. Si les tarifs généralement proposés sont très attractifs par rapport à d'autres régions (ou pays), ce type de chasse concerne somme toute un profil restreint de chasseurs. « La chasse du mouflon (mâle adulte) réclame une bonne connaissance de

l'identification des différentes classes d'âges de l'espèce. Un savoir qui n'est pas facile à acquérir puisqu'il exige d'avoir côtoyé l'animal sur le terrain », explique Hervé Contran, guide et membre de l'Acca de Saint-Mesmin. Deux autres freins s'ajoutent à cela. L'aspect aléatoire de cette chasse où les animaux changent périodiquement de territoires. Enfin, les gorges de l'Auvézère se révèlent très physiques à parcourir. Les dénivellés et le sol caillouteux ne facilitent la progression. Quant à redescendre soi-même un mâle adulte, autant être en grande forme !

Ci contre un article parut dans le journal « Connaissance de la Chasse » N° 128. Plusieurs pages sont consacrées à la chasse aux mouflons dans les Gorges de SAINT-MESMIN.

Ont reconnait facilement la passerelle de Gabourat sur la photo.

Le Mouflon, ancêtre du mouton domestique, est, malgré un corps assez trapu, d'allure élégante. Les mâles pèsent de 35 à 50 kg et mesurent 75 à 80 centimètres au garrot. Les femelles sont plus légères, 25 à 40 kg. Chez les deux sexes existe un masque facial blanc dont l'étendue varie avec l'âge. Le pelage est court et dense à l'exception du jabot des mâles. Brun Chocolat en hiver, il s'éclaircit en été. En général, une selle blanche apparaît en hiver chez les mâles.

Les cornes poussent sous la forme d'un cornet de kératine brun clair, supporté par le pivot osseux. Chez le mâle, un arrêt de leur croissance marque chaque hiver un sillon ou anneau de croissance. Triangulaires à la base, elles croissent et s'enroulent avec l'âge. Leur croissance est maximale les premières années, jusqu'à 3 ans environ. Elles peuvent atteindre de 0,75 m à 1 m de long. Chez la femelle, la présence de cornes courtes, de 3 à 18 cm, peu recourbées et souvent dissymétriques, n'est pas systématique.

Information de l'ACCA

Les récoltes étant effectuées la société de Chasse souhaite récupérer le matériel prêté aux agriculteurs pour protéger leurs récoltes contre les animaux sauvages. Ce matériel, piquets fils ou postes électriques devra être restitué à Lavaurie chez Mr Gilbert GERAUD avant le 15 janvier.

Encore une histoire de chasse



Jérémy ROUBINET, le plus jeune des chasseurs de la commune, qui vient de fêter ses 18 ans, a le dimanche 6 novembre réussi un coup de maître. Ayant déjà plusieurs chevreuils à son actif, il a ajouté à son palmarès un superbe cerf 12 cors. Passionné pour la chasse, Jérémy est aussi un excellent pêcheur.



11 novembre

La matinée a commencé par une cérémonie au « Verger de l'Avenir » où des arbres ont été plantés à l'occasion des naissances ou de l'arrivée de nouveaux enfants sur la commune. Devant le nombre croissant et souvent renouvelé des enfants adhérents de l'Ecole Buissonnière ou de



la Troupe du Saut Ruban, nous avons dû abandonner notre première idée d'associer ces enfants à ceux de SAINT-MESMIN dans la création du Verger de l'Avenir. La plantation de nouveaux arbres est dorénavant réservée uniquement aux enfants nés et aux nouveaux arrivés de moins de 11 ans sur notre commune. Cette année ce sont donc 13 enfants qui ont reçu des mains de notre Maire un certificat (titre de propriété fictif) leur indiquant la position de leur arbre offert et planté par la municipalité dans

ce Verger de l'Avenir.

Pour associer nos divers ressortissants étrangers habitant notre commune nous avons l'intention de donner aux 3 allées plantées d'arbres fruitiers le nom des Pays les plus représentés à SAINT-MESMIN soit : Allée de la Grande-Bretagne, Allée de la HOLLANDE et Allée de l'ALLEMAGNE où nos amis étrangers pourront à leur goût, agrémenter ces allées.

Cette manifestation a été suivie par la cérémonie officielle du 11 novembre, au Monument aux Morts, où une foule très nombreuse est venue se recueillir. La cérémonie a été clôturée par le chant de la Marseillaise interprétée par les enfants de l'Ecole Buissonnière qui malgré l'absence de leurs professeurs (pris par leurs activités professionnelles) ont chanté magistralement.

Inauguration chez les LOURIER



Le pot de l'amitié habituellement offert par la commune en fin de cérémonie a été remplacé par une invitation d'Hélène et Ron LOURIER habitants du Moulin de SAINT-MESMIN qui, pour l'inauguration de leur restaurant à CHERVEIX-CUBAS, avaient invité tous les participants à nos cérémonies du 11 novembre.

Notre Maire leur a remis un diplôme pour leur dévouement et leur parfaite intégration dans notre commune. Nous souhaitons à nos amis une très bonne réussite.

L'une de leurs filles, Florence, vient de remporter le 1^{er} prix le 17 novembre au concours de dessin des écoles à LANOUAILLE .

(Photo Jacqueline

Poltorak)



Causses et Rivières - Office de Tourisme-Petite enfance

L'office de tourisme d'EXCIDEUIL tenu depuis de nombreuses années par des bénévoles vient officiellement depuis le 9 novembre de passer sous la direction de notre Communauté de Communes. Depuis le 1^{er} juillet l'Office a travaillé en collaboration avec Mr Romain ESCANDE professionnel du tourisme et employé de Causses et Rivières. Déjà deux personnes au sein de Causses et Rivières étaient chargées de développer le tourisme et l'économie, c'est maintenant à Mr Romain ESCANDE Directeur de l'OT de le promouvoir et faire connaître notre territoire à tous. Nous comptons sur chaque association de SAINT-MESMIN et sur chacune des communes de Causses et Rivières pour lui faire connaître nos curiosités, nos manifestations et lui apporter notre soutien. Contacts : Office de Tourisme d'Excideuil Haut Périgord .

Site : www.hautperigord.fr Mail : tourisme@excideuil.fr Tel : 09 52 68 95 56 ou 05 53 52 29 79

Notre communauté vient de prendre la compétence « Petite enfance » où chaque commune devra être représentée. A SAINT-MESMIN, c'est Sandra COMBY qui s'est portée volontaire pour assurer cette fonction.



Acte de bravoure

Au mois d'octobre, Adam, le fils de notre ami PETTER Mack, habitant le Bois de Chat a été récompensé pour sa bravoure. Officier de Police en GRANDE-BRETAGNE celui-ci a sauvé la vie d'un homme au péril de la sienne.

La Troupe du Saut Ruban, SAINT-MESMIN s'exporte !

Après avoir joué à JUILLAC en septembre, la troupe du Saut Ruban, dirigée par Jackie DUSSERT, a été en représentation à SAINT-CYR Les CHAMPAGNES le 22 octobre où tous nos comédiens ont été ovationnés et pour la suivante, le 6 novembre c'est à SEGUR le CHATEAU que nos amis ont donné leur représentation. Leur assemblée générale a eu lieu le 18 novembre dans la salle d'accueil, où après la lecture du bilan moral et financier, le bureau a été reconduit pour un nouveau mandat. Comme chaque année, SAINT-MESMIN aura la primeur de leurs nouvelles pièces en principe les 5 et 6 mai 2012. Encore bravo à toute l'équipe.



Maisons fleuries



Suite au changement effectué au sein de l'Office de Tourisme d'EXIDEUIL le concours des maisons fleuries n'a pas eu lieu cette année, mais nous avons tenu à récompenser ceux qui ont contribué à embellir notre commune en fleurissant leur environnement. La municipalité a donc offert une plante aux propriétaires de toutes les maisons qui avaient concouru l'année précédente et qui ont continué cette année à fleurir leur habitation malgré l'annulation de ce concours. Le concours devrait reprendre en 2012, nous vous tiendrons informés.

Connexion Wi-fi

Après l'arrivée sur notre commune de la connexion haut débit, pour répondre à la demande des habitants occasionnels de SAINT-MESMIN, ne souhaitant pas prendre d'abonnement et pour satisfaire les exigences des clients de nos gîtes, une connexion Wi-fi est maintenant possible dans le bourg pour toutes les personnes de passage équipées d'ordinateur ou de téléphone portables. Cette connexion sera gratuite mais limitée à 30 minutes.

Aménagement au pont de SAINT-MESMIN

Le Maire a demandé à la DDE d'aménager les abords du parapet du Pont de SAINT-MESMIN de façon à sécuriser cet endroit. Il a également demandé que les panneaux « Auvézère » volés soient remis en place.

Réfection des routes

La route qui part de l'Etang des Forges en remontant sur la Cité de CLAIRVIVRE et le début de la petite route qui dessert des propriétés à la Rouye ont été refaites. Toutes deux, en pente étaient en très mauvais état à cause du ravinement fait par les eaux pluviales. Nous avons profité de la venue des engins pour réaliser un talus de sécurité le



long de l'Etang des Forges. Nous rappelons aux usagers que la piste forestière qui mène à CLAIRVIVRE n'est pas une route et que la vitesse y est limitée et nous y avons sciemment réalisé quelques dos d'ânes.

Les festivités

Loto

Le 5 novembre, un loto organisé par Auvézère Animation a réuni plus de 120 personnes et nous avons eu le grand plaisir de voir que le 1^{er} prix, un séjour de 8 jours pour 4 personnes à SAINT-LARY ainsi que le sèche linge ont été remportés par des habitants de SAINT-MESMIN. De nombreux autres lots, plusieurs invitations pour la Grotte de TOURTOIRAC four à micro ondes etc ont réjoui tout le monde.

Soirée châtaignes



Le 19 novembre de 20 h 30 à 1 h du matin, Nathalie LEGAY a réuni nos artistes locaux pour animer la soirée châtaignes. Musiques, chants, contes et histoires se sont succédés tout le long de la soirée. Le cidre et les châtaignes (très petites cette année) ont accompagné les nombreux gâteaux apportés par les convives. Cette soirée entièrement gratuite et ouverte à tous a réuni une centaine de personnes.

Soirée à l'Ange Bleu

3 décembre soirée disco au music-hall, « l'Ange Bleu » organisée par Auvézère Animation. Parti du bourg de SAINT-MESMIN à 7 h c'est un autocar affichant complet qui nous a conduits à GAURIAGUET (15 mn de BORDEAUX) où un très bon repas dansant et animé nous a été servi dans une ambiance des années 80. Quelques personnes ayant assisté au magnifique spectacle de l'année précédente ont été un peu déçues car elles pensaient assister au même spectacle que l'année dernière, mais les tarifs et le choix n'étaient pas les mêmes. La soirée s'est malgré tout, prolongée jusqu'à 2 h le matin



Noël des Enfants



Le 21 décembre le Noël des enfants animé par un magicien et son associé a ravi les petits et les grands. Le Père Noël est arrivé à la fin du spectacle et a remis de nombreux cadeaux. Des croissants, des pains au chocolat et un bon chocolat chaud sont venus compléter les cadeaux.



L'année dernière le sapin de Noël avait été offert par Florence et Olivier ROCHE (notre Conseiller), cette année ce sont M. et Mme MUNUERA des Jarthes qui l'ont offert. Nous les remercions pour ce geste qui montre leur attachement à notre commune . Nous remercions également Mr POMMAREL de SAVIGNAC-LEDRIER qui nous ont offert les ampoules pour les illuminations du village.

Concert dans l'église

Le 23 décembre le concert de Nathalie LEGAY et de son groupe d'enfants, L'ECOLE BUISSONNIERE dans notre petite église a accueilli une foule nombreuse. La soirée particulièrement réussie a permis d'écouter de nombreuses chansons magnifiquement interprétées par Nathalie, Eric et tous les enfants petits et grands. Elle s'est terminée par le verre de l'amitié, les croissants, les pains au chocolat offerts par AIS à tous les participants et spectateurs. Félicitations à cette troupe merveilleuse et à leurs professeurs !

Toutes nos félicitations aussi à Jackie DUSSERT Présidente de la Troupe du Saut Ruban qui vient d'être élue secrétaire de la nouvelle Association Village Causses et Rivières (AVCR) et qui représentera la commune de SAINT-MESMIN dans toutes les manifestations sur le territoire.



Manifestations à venir

- 15 janvier 2012 repas des Aînés dans la salle du Cantou animé par RICK ET SES TROUBADOURS
- 4 février Soirée loto organisée par l'ACCA de SAINT-MESMIN.
- 25 et 26 février, compétition de Kayak dans les Gorges de l'Auvézère.
- 26 février un trail dans les Gorges de l'Auvézère avec nouvelle traversée de la rivière en amont du Saut-Ruban.
- 19 mars 17 h Cérémonie du 50^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie
- 25 mars 12 h repas de la chasse organisé par l'ACCA de SAINT-MESMIN
- 4 avril « La Pachillouns » (Tradition dans le Périgord, ramassage des œufs de ferme en ferme et en musique, liée à la Passion du Christ célébrée le Vendredi Saint)
- 6 avril omelettes géantes (avec les œufs des Pachillouns) dans le Cantou
- 5 et 6 mai théâtre et danses folkloriques par la Troupe du Saut Ruban
- 11 Juillet 1^{er} marché de nuit de la saison. (Les marchés de nuits sont tous prévus dans le bourg ou transférés sous les châpiteaux en cas de mauvais temps.)
- 25 juillet 2 ième marché de nuit
- 4 août Soirée Nathalie LEGAY, avec vide grenier le matin et concours de pêche dans l'après midi sur l'étang des Forges ou concours de boules aux Ages
- 8 août 3 ième marché de nuit
- 22 août 4 ième et dernier marché de nuit de la saison
- **Prévues mais, dates encore inconnues :** Veillée aux étoiles.



Un peu d'humour

Une vieille dame décide d'aller faire un safari photo en Afrique. Elle emmène son fidèle vieux caniche pour lui tenir compagnie. Un jour, le caniche part à la chasse aux papillons, et s'aperçoit qu'il s'est perdu. Errant au hasard, en tentant de retrouver son chemin, il voit un léopard courir vers lui avec l'intention visible de faire un bon repas.

Le vieux caniche pense : "Oh, oh! Je suis vraiment dans le caca, cette fois !"

Remarquant les quelques os d'une carcasse qui traîne sur le sol à proximité, il se met aussitôt à mâcher les os,

tournant le dos au léopard qui approche. Quand celui-ci est sur le point de lui sauter dessus, le vieux caniche s'exclame haut et fort : "Ouais, ce léopard était vraiment excellent ! Je me demande s'il y en a d'autres par ici ?"

En entendant cela, le jeune léopard interrompt son attaque en plein élan, il regarde le caniche avec effroi, et s'enfuit en rampant sous les fourrés. "Ouf !", soupire le léopard, "c'était tout juste. Ce vieux caniche a failli m'avoir !"

Cependant, un singe, qui avait observé toute la scène d'une branche d'arbre à proximité, se dit qu'il pourrait mettre à profit ce qu'il sait en négociant avec le léopard et obtenir ainsi sa protection.

Il part donc le rattraper, mais le vieux caniche, le voyant courir à toute vitesse après le léopard, réalise que quelque chose doit se tramer. Le singe rattrape le léopard, lui dévoile le pot aux roses, et lui propose un marché.

Le jeune léopard est furieux d'avoir été trompé : "Viens ici le singe, monte sur mon dos, et tu vas voir ce qui va arriver à ce petit malin !"

Le vieux caniche voit le léopard accourir avec le singe sur son dos et s'inquiète : "Que vais-je faire maintenant ?"

Mais au lieu de s'enfuir, le chien s'assied dos à ses agresseurs, faisant semblant une fois de plus de ne pas les avoir vus, et juste au moment où ils arrivent à portée de voix, il s'exclame : "Où est donc ce foutu singe ? ça fait une heure que je l'ai envoyé me chercher un autre léopard !"

Morale de cette histoire : On ne plaisante pas avec les vieux de la vieille. L'âge et la ruse arriveront toujours à triompher de la jeunesse et de la force ! **L'astuce et l'esprit viennent seulement avec l'âge et l'expérience.**

Et puisque nous parlons des vieux de la vieille, nous les plus de 60 ans, habitant SAINT-MESMIN, n'oubliez pas, nous sommes tous conviés au repas des Aînés qui aura lieu au Cantou le 15 janvier

Rick et ses Troubadours animeront notre repas.

Pour les plus jeunes qui eux ont la chance d'être moins âgés, ils sont les bienvenus mais il faudra qu'ils payent leur part (20 Euros par personne)

Une nouvelle histoire du Petit Lutin de SAINT-MESMIN

Kinnaë et la canne à timbre.

Il était une fois, une jeune femme prénommée Kinnaë. Avec son compagnon, ils décidèrent d'acquérir une ravissante maison bâtie aux quatre vents de St MESMIN. Pour lui rendre visite, nous empruntons un long chemin bordé de noyers. Sortant d'une coquette demeure, Kinnaë apparaît, sourire radieux, coiffé d'un chapeau de paille protégeant une chevelure ondoyante et abondante, d'un soleil brûlant, en ce beau mois d'octobre. Elle se prépare pour son sport favori : la marche.



D'une voix chaude, empreinte de douceur, elle tourne son visage vers une amie pour lui expliquer qu'elle ne part jamais sans la canne de papa.

Oui, mais quelle canne ! Son papa, sans aucun doute avait une imagination débordante ce jour là. Une simple canne, il l'a transformée en œuvre d'art !. A SAINT-MESMIN, nous avons la grotte Drin-drin et maintenant nous avons la canne Dring-dring. Nous pouvons voir cette jeune personne se promener avec sa canne originale dotée d'une sonnette. Kinnaë, fille du soleil, a reçu en cadeau la canne de papa. En marchant en groupe d'un pas assuré, elle double les marcheurs en faisant sonner le timbre, dring-dring, dring-dring !!! Elle continue sa route, toujours dans la bonne humeur, un mot gentil pour chacun, tenant d'une main ferme la canne de papa. Laissant les grandes personnes à leurs occupations, je me rends chez Maître Hibou pour l'entendre citer St- EXUPERY. « Frère, loin de me léser, ta différence m'enrichit ». Formule montrant quel sens Antoine de SAINT EXUPERY avait de la fraternité humaine. Le merveilleux existe.

De la part d'un lutin espiègle, celui de Saint Mesmin

SAINT-MESMIN, un peu d'histoire

Sous Louis XIV, nous lisons dans un rapport sur l'état de l'agriculture dans notre région rédigé en 1698 : « *La plus grande partie des paroisses du Périgord ont des châtaignes qui servent pour la subsistance des habitants. [...] On en tire une grande utilité pour la nourriture des cochons que l'on vend pour l'ordinaire, c'est ce qui produit de l'argent. Il y a aussi dans ces paroisses des blés noirs, qui servent aussi pour la subsistance des habitants. l'on ne fait pas de grands nourrissements en Périgord (Ce n'est pas la réputation d'aujourd'hui) l'on a que des bestiaux qui servent dans les métairies pour la culture des terres, cela produit un peu d'argent. Sans la vente des cochons, notre région ne pourrait pas payer les charges. »*



C'est dans cet état d'esprit que furent créées des foires dans les coins reculés de toutes communications.

En 1890, trois foires se tenaient dans le bourg de SAINT-MESMIN. La place publique (*place Charles SARLANDIE aujourd'hui*) qui se trouve entre l'église et le presbytère (*le Cantou*) servait de lieu pour ces foires.

Il faut dire aussi que les foires de campagne étaient ordinairement une occasion de brigandage. Nous avons souvent entendu raconter par nos anciens, qu'au détour d'un bois, des paysans furent agressés au retour pour être délesté du montant de leurs ventes. A cette époque la maréchaussée ne pouvait se transporter dans toutes les foires et surtout surveiller toutes les routes. Les foires furent limitées et, dans certaines régions le nombre en fut diminué.

Notes établies à partir des recherches de Mr Y. Décima

Les Champignons

Fin octobre, nous avons eu une nouvelle poussée de champignons ce qui a provoqué une affluence record dans nos sous-bois et agacé un certain nombre de propriétaires qui envisagent de créer l'année prochaine une association visant à protéger la propriété privée. En effet la forêt (excepté la domaniale) appartient à une personne privée qui peut demander aux chercheurs de quitter les lieux et récupérer les champignons ramassés. En photo, vous avez une belle famille de cèpes trouvés sur notre commune.



Courrier des administrés

Question :

La compétence petite enfance (Centre de loisirs, garderie, colonie) prise par la Communauté de Communes va-t-elle servir à SAINT-MESMIN ?

Réponse du Maire :

Oui, à SAINT-MESMIN nous avons la chance de voir de jeunes couples revenir s'installer dans nos hameaux .Il faut donc penser à eux qui représentent notre avenir. La plupart d'entre eux travaillent à deux et n'ont pas la chance d'avoir les grands parents à proximité pour garder les enfants. Il nous est donc apparu nécessaire de promouvoir et de soutenir cette prise de compétences à la Communauté de Communes. Nous pensons non seulement soutenir l'action du centre de loisirs Léo LAGRANGE à EXCIDEUIL mais aussi développer un réseau d'assistantes maternelles au sein duquel nous espérons recruter des mamans de SAINT-MESMIN.

Question :

Pourquoi ne prend-on pas de réservations pour des repas ou des week-ends de manifestations dans le Cantou pendant les mois d'été ?

Réponse du Maire :

Pendant les vacances scolaires la priorité de location est donnée aux groupes scolaires qui louent souvent pour 15 jours consécutifs. Il est facile de comprendre que si nous louons à l'avance un week-end à une famille, même de SAINT-MESMIN, nous perdons cette location de deux semaines ce qui engendre un gros manque à gagner. Par contre si le week-end n'est pas réservé nous louons aux particuliers.

Question :

Les travaux prévus au Cantou et indiqués dans le bulletin de septembre 2011 vont ils bientôt commencer ?

Réponse du Maire :

Nous espérons débiter ces travaux à la fin 2012. Actuellement le projet est bien établi et nous en sommes à la phase de préparation des dossiers subventions et financements. Nous avons lancé des concertations avec le Département et l'Etat et l'Union Européenne et nous souhaitons obtenir au minimum 65% de subventions.

Question :

Peut-on interdire ou limiter la cueillette de champignons dans nos bois ?

Réponse du Maire :

*Oui mais ce n'est pas la solution. Les propriétaires de SAINT-MESMIN passent pour des gens accueillants, sympathiques et ouverts. Cette réputation n'est pas à remettre en cause. Ceux qui agacent nos propriétaires sont des chercheurs **connus** , il s'agit toujours des mêmes personnes habitant les communes voisines qui ne se contentent pas de venir une fois mais qui sont là tous les jours aux mêmes endroits. Il suffit de les rencontrer individuellement, de leur parler et de leur faire comprendre qu'ils abusent de la bonté de nos concitoyens et leur notifier qu'ils ne seront plus les bienvenus chez nous.*

Question :

Le téléphone portable (ORANGE) passe très mal dans beaucoup d'endroits de SAINT-MESMIN n'y a-t-il rien à faire ?

Réponse du Maire :

Ce problème est connu et a été porté à la connaissance d'ORANGE et du Préfet. Une étude et une concertation sont en cours pour que cet opérateur installe lui aussi un amplificateur de signal sur le château d'eau des AGES ou sur le pylône de Chaillac.

A l'attention de certains lecteurs : *Quelques uns d'entre vous émettent quelques critiques à l'encontre de ce bulletin (fautes d'orthographe ou de frappe, erreurs de mise en page, ponctuation etc). Les deux bénévoles qui réalisent seuls ce bulletin relèvent eux aussi ces erreurs non corrigées ,dues souvent à la frappe(non à l'orthographe) et à un manque de temps pour la relecture avant l'impression .C'est la même chose pour le site internet mais pour eux, l'essentiel reste d'informer avec les moyens dont ils disposent.*

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES (S.I.T.S)

Présidente : Martine PERETTI - Tél : 05 53 52 28 27 ou 06 82 44 19 27

Vice-Présidents : Alain DUPRE, Francis LABRUGNAS, Pierre THIBAUD, Gérard VIACROZE

La secrétaire Isabelle MEYZE assure des permanences à la Mairie de LANOUAILLE les jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Tél : 05 53 52 72 71

En cas de mauvaises conditions météorologiques, vous pouvez joindre la Présidente du S.I.T.S, le secrétariat, ou le Conseil Général de la Dordogne (n°vert **0800 024 001** - touche 2 : transports scolaires).

Son Rôle : Le S.I.T.S de Lanouaille est *l'organisateur secondaire*, représentant local de l'autorité organisatrice le Conseil Général. Le S.I.T.S a un rôle administratif, il recense sur le terrain les besoins des usagers scolaires.

Il a l'obligation d'inscrire l'ensemble des élèves transportés et de remettre à chacun d'eux la carte de transport éditée par le Conseil Général. Celle-ci est nominative et personnalisée avec une photo.

Les inscriptions ont lieu durant le mois juin et début juillet. Les parents doivent venir au secrétariat pour remplir et signer le dossier d'inscription et désigner, sur carte, le point d'arrêt le plus proche de leur domicile.



Discipline : Dans les transports, l'autorité organisatrice secondaire joue un rôle préventif. A ce titre, elle participe à la diffusion du code de bonne conduite des élèves. Elle a compétence pour sanctionner tout acte d'indiscipline ou de comportement incompatible avec le bon déroulement du voyage.

Sécurité : Le port de la ceinture de sécurité est **obligatoire** durant les trajets. Pour information, en cas de contrôle de la gendarmerie, un PV peut-être dressé envers le responsable légal de l'élève.

Le port du gilet jaune à bandes réfléchissantes est toujours d'actualité. Il est **obligatoire** matin et soir du 2 novembre 2011 au 30 avril 2012 (domicile-point d'arrêt et au point d'arrêt). Les automobilistes nous ont félicité pour cette initiative, et nous demandent d'encourager les parents, et les élèves à porter ce moyen « d'être vu » avec rigueur.

Frais de Transport : Le Conseil Général, les communes adhérentes du syndicat participent au financement des frais de transport. Les élèves du primaire peuvent ainsi bénéficier de la gratuité et 16€ par an est demandé aux familles pour les élèves du collège. De plus, toutes les sorties para-scolaires sont prises en charge par le syndicat.

Actualités :

Journée Sécurité en partenariat avec l'ADATEEP (Association Départementale Pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) :

Le 7 avril dernier, une journée sécurité a été organisée pour les élèves des écoles primaires de Payzac (CE2 et CM) et Sarrazac. Monsieur Fouhety, Président, a animé cette journée.

Les élèves ont participé avec lui à des exercices d'évacuation d'un car tout en discutant sur les diverses situations que l'on pourrait rencontrer lors d'un accident (réaction, comportement, etc....)

Courant de l'année scolaire 2011/2012 de nouvelles journées vont être prévues auprès des écoles primaires d'Angoisse, Dussac, Saint Sulpice d'Excideuil et Sarlande.

Remplacement du car en régie :

Au printemps, le syndicat a acheté un car neuf de 48 places, équipé de ceintures de sécurité, d'un pictogramme « transport d'enfant », d'un éthylotest. Le Conseil Général a attribué au syndicat une subvention de 15.000€ pour aider au financement de cet achat.

Information Gendarmerie : Prévenir les cambriolages

Gendarmerie Nationale
Groupement de la Dordogne
Brigade Territoriale Autonome
24110 SINT-ASTIER
Tel 05 53 03 81 40



Dans notre département, dans notre commune,
la grande majorité des cambriolages sont commis de jour, par
opportunisme, en l'absence du propriétaire.

Le cambrioleur recherche le maximum de profit en un minimum d'efforts, un minimum de risques
et surtout un minimum de temps.

Il profite des jours de marché, des heures de courses, des horaires de travail.

Il cherche et emporte le plus souvent numéraire et bijoux.

Prenez des mesures permanentes de protection qui le retarderont.

- Renforcez la protection des portes (serrures 3 points, judas, entrebâilleurs, blindage)
- Protégez les fenêtres sans volets par des barreaux.
- Disposez d'éclairage extérieur, privilégiez des détecteurs de présence face aux accès de l'habitation (portail, cave, garage, porte d'entrée....)
- Utilisez les moyens de dissuasion simple ou simulateurs de présence (allumage automatique ou programmé des lumières, aboyeur....)
- Veillez à ce que la végétation ne permette pas aux voleurs de se dissimuler et d'accéder à votre habitation.
- Ne laissez pas d'échelle ou d'échafaudage entreposé à proximité de votre habitation.
- N'utilisez pas « les cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs situé à proximité de la porte d'entrée....

Limitez votre préjudice

- Ne dissimulez pas vos objets de valeurs (argent, bijoux....) dans votre chambre ou dans votre salle de bain, ce sont souvent les seules pièces fouillées par les cambrioleurs pressés par le temps.

Soyez vigilant

- Même en votre présence verrouillez votre portail ou portillon d'accès.
- Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs, ne les laissez pas pénétrer dans votre habitation.
- **Si des individus prétendent être des agents remplissant une fonction de service public, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle.**
- Notez ce qui vous semble étrange (une voiture inconnue ...), signalez sans attendre à la gendarmerie tout comportement suspect d'inconnus.

Ayez le réflexe, même pour une courte absence :

- Fermez à clef les portes d'accès à votre habitation.
- Verrouillez les fenêtres de votre habitation.
- Fermez à clef les portails d'accès à votre propriété.
- Fermez les volets au rez-de-chaussée en façade arrière.

En cas d'absence prolongée :

- Ne laissez aucune indication mentionnant votre absence, ni sur la porte, ni sur votre répondeur téléphonique.
- Prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez-leur la durée de votre absence, le numéro de téléphone où vous joindre et les éventuelles visites de proches.
- Faites relever votre courrier régulièrement, ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres
- Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Protéger vos véhicules

- Verrouillez systématiquement les portes et les fenêtres de votre véhicule.
- Ne laissez aucun objet en évidence (GPS, CD, clés, sacs à main, téléphone portable, cigarettes...)
- Ne laissez pas vos clés en évidence

Si malgré tout vous êtes victime d'un cambriolage

- Ne touchez à rien, laissez les pièces visitées en l'état.
- Appelez sans attendre votre brigade de gendarmerie ou composez le 17

Faites opposition sur les cartes bancaires et les chèquiers volés.

Saint Mesmin

*Les élus et les employés municipaux
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012*

2012

Le Tuquet

Janvier

L	M	M	J	V	S	☉
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

L	M	M	J	V	S	☉
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

L	M	M	J	V	S	☉
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Octobre

L	M	M	J	V	S	☉
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

L	M	M	J	V	S	☉
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mai

L	M	M	J	V	S	☉
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

L	M	M	J	V	S	☉
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

L	M	M	J	V	S	☉
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mars

L	M	M	J	V	S	☉
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

L	M	M	J	V	S	☉
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Septembre

L	M	M	J	V	S	☉
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

L	M	M	J	V	S	☉
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						